



Senlis, le 15 octobre 2018

L'Inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs d'école

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Année 2018-2019
Note de service n° 2 : animations pédagogiques

**Circonscription de
Senlis**

Dossier suivi par
Fabien LEGRAND

9, rue de l'Argillère - 60300

SENLIS

Téléphone: **03.44.53.96.50**

Fax : 03.44.32.18.11

Mél.

len60.senlis@ac-amiens.fr

Tous les enseignants de l'école doivent émarger les notes de service

Emargement :

Animation pédagogique au cycle 1

Les enseignants des classes du cycle 1 bénéficieront de deux temps de formation. Une formation obligatoire sur les langages à l'école et une formation au choix, soit « les univers sonores » soit « Construire l'autonomie des élèves à l'école maternelle ». Le choix est commun aux membres de l'équipe.

Module 1 : Le langage dans toutes ses dimensions

9H00

Présentiel : 3H00 : **lundi 14 novembre 2018 à Clermont, salle Pommery** : Les pratiques langagières associées à la découverte et la compréhension des œuvres.

Distanciel : 6H00 : ressources sur le langage dans toutes ses dimensions sur la plateforme M@gistère

Module 2 : Autonomie **ou** Univers Sonore

9H00

Autonomie :

Les objectifs de cette formation sont de définir ce qu'est l'autonomie, de situer la notion dans les programmes, d'identifier les conditions matérielles permettant l'autonomie des élèves de l'école maternelle. Elle permettra aussi de mener une réflexion quant à la possibilité de conduire les élèves à l'autonomie réflexive et quant à l'évaluation de celle-ci.

Présentiel : 3H00 : date fournie ultérieurement lieu : circonscription de Senlis.

Distanciel : 6H00 sur la plateforme M@gistère ressources officielles et départementales sur la construction de l'autonomie des élèves.

OU

Univers sonore :

La formation permet d'accompagner les écoles qui s'engagent dans la semaine académique de la maternelle qui, cette année, portera sur les univers sonores.

Il s'agira d'approfondir ses connaissances, ses compétences et de s'engager au niveau de l'équipe pédagogique pour construire un projet pluridisciplinaire (espace sonore, album sonorisé, arbre à son...).

Distanciel : 6h00 sur la plateforme M@gistère

Présentiel : 3h00 : date fournie ultérieurement, lieu : circonscription de Senlis

Échanges autour des projets menés dans les écoles, de leurs apports, ainsi que sur les ateliers proposés lors de la semaine académique.

NB : Les enseignants travaillant à temps partiel ne feront que le temps de formation 1 sur les langages pour une quotité de 9h qu'ils soient à 50 %, 75% ou 80%.

Animation pédagogique au cycle 2

Les enseignants des classes du cycle 2 bénéficieront de deux temps de formation. Ces temps de formation ont été définis conformément à la demande ministérielle.

Module 3 : La résolution de problème au cycle 2

9H00

Distanciel : 6H00 sur la plateforme M@gistère

Présentiel : 3H00 : date fournie ultérieurement lieu : circonscription de Senlis.

Module 4 : Lecture

9H00

Distanciel : 6H00 sur la plateforme M@gistère

Présentiel : 3H00 : date fournie ultérieurement lieu : circonscription de Senlis.

NB : Les enseignants travaillant à temps partiel ne feront que le temps de formation 2 sur la lecture pour une quotité de 9h qu'ils soient à 50 %, 75% ou 80%.

Animation pédagogique au cycle 3

Module 5 : La résolution de problème au cycle 3

9H00

Distanciel : 6H00 sur la plateforme M@gistère

Présentiel : 3H00 : date fournie ultérieurement lieu : circonscription de Senlis.

Module 6 : Etude de la langue (vocabulaire) au service de la production d'écrits 9H00

Distanciel : 6H00 sur la plateforme M@gistère

Présentiel : 3H00 : date fournie ultérieurement lieu : circonscription de Senlis.

Liste des enseignants concernés par ces 2 formations :

NB : Les enseignants travaillant à temps partiel ne feront que le temps de formation 1 sur la résolution de problème pour une quotité de 9h qu'ils soient à 50 %, 75% ou 80%.

Formation ZIL : Les personnels sur les postes ZIL choisiront entre les modules 1 ;3 ;4 ;5 ou 6

Les enseignants exerçant en ULIS auront un temps d'échange. Les modalités seront précisées ultérieurement.